QUELQUES RECOMMANDATIONS - 2021

(A consulter afin de limiter nos échanges)



Nous vous prions de retrouver dans ce document, les erreurs ou oublis les plus fréquemment rencontrés lors de la réception des éléments fiscaux.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir en prendre connaissance.

Les différents documents ou notices sont à votre disposition dans la rubrique « téléchargements » sur notre site internet www.omga74.com.

Nous vous rappelons qu'un examen de cohérence, de concordance et de vraisemblance est réalisé chaque année sur 100% des dossiers ; et à l'issue de nos contrôles nous envoyons un compte rendu de mission à l'administration fiscale.

L'attestation de conformité du fichier des écritures comptables (FEC).

<u>Pour chaque exercice comptable</u>, l'OMGA 74 adresse pour l'ensemble de ses adhérents un compte rendu de mission (CRM) à l'administration fiscale. Désormais, les renseignements à fournir intègrent la conformité du FEC.

En conséquence, il vous appartiendra de nous communiquer le rapport généré par l'application "test compta Démat" qui est l'outil simple, sécurisé et confidentiel qui permet de vérifier la validité de la structure de fichier de l'entreprise. Ce rapport précise notamment les éventuels points d'anomalies détectés.

Vous pouvez consulter la notice d'utilisation en suivant le lien suivant :

http://www.economie.gouv.fr/files/files/directions services/dgfip/controle fiscal/outil test/notice test compta demat maj v2.pdf

Contrôle E.P.S (examen Périodique de Sincérité

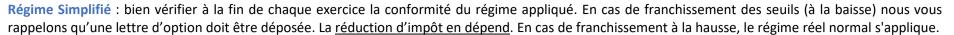
Cette même loi nous demande de réaliser un Examen Périodique de Sincérité (EPS). Les modalités vont être les suivantes :

- Chaque année, début janvier, 1/3 des adhérents sans experts-comptables. Vous en serez informés en début de campagne fiscale par l'OMGA74 à la réception de votre liasse fiscale.
- Pour chaque adhérent concerné nous demanderons le fichier FEC ou à défaut un grand livre.
- A la réception de ce document nous vous demanderons de nous communiquer de 5 à 20 pièces suivant le montant de votre chiffre d'affaires.
- A l'issue du contrôle des pièces, la conclusion sera mentionnée dans le compte-rendu de mission.

Les pièces seront sélectionnées en fonction du risque de déductibilité fiscale de la charge qui auraient dues être immobilisées, charges à caractère personnel ou mixte, charges non déductibles par détermination de la loi, etc

Les pièces demandées seront les factures, les avoirs, les justificatifs de dépenses en provenance de tiers (avis d'imposition, appel de cotisations), les pièces couvertes par le secret professionnel seront écartées.

La liasse fiscale





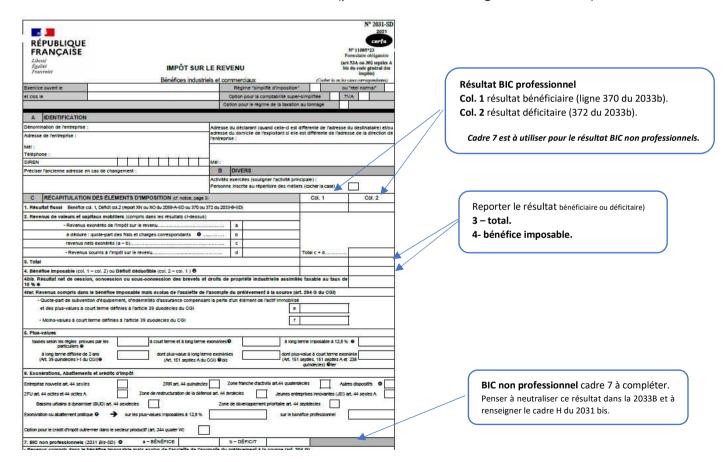
<u>Pour établir votre déclaration</u> vous pouvez également vous référez aux notices explicatives 2033-NOTICE-SD (BIC réel simplifié) et 2032-NOTICE-SD (BIC réel normal) les téléchargeant sur notre site internet <u>www.omga74.com</u>.

Tableaux 2031

Nous vous rappelons qu'il est impératif de signer votre déclaration pas de signature pas de télétransmission.

Veuillez également indiquer : - les dates d'ouverture et de clôture d'exercice,

- vos coordonnées complètes (nom, prénom ou raison sociale, adresse, numéro de Siret, et l'activité exercée)
- référence OMGA74 (pour info le Numéro d'agrément : 101740)



Tableaux 2031 bis

2) Dont créances à plus d'un an

(3) Dont compte courant d'associés débiteurs



Coût de revient des immobilisations acquises 182

ou créées au cours de l'exercice *

Prix de vente hors TVA des immobilisations

D.A.D.S: penser à mentionner le montant cadre G (si concerné).



BIC non professionnel cadre H à compléter. Penser à neutraliser ce résultat dans la 2033B et à renseigner le cadre 7 du 2031.

Tab	<u>leaux 2033 A –</u>	2050						
Iau	<u>leaux 2033 A – </u>	2030			_ (
						Colonne (1) brut : Va	leur brute des immobilisations à la fin	de l'exercice (doit
						correspondre aux tabl	02UV do la 2022C	
						correspondre aux tabi	edux de la 2055C	
	① B	ILAN SIMPLIFIÉ		OGFIP N° 2033-A-8D 2021	//	Colonne (2) amortisse	ement - provision: Montant des amortis	sements à la fin de
				cerfa	/	• •		
				Nº 15948 - 63	/	l'exercice.		
			Fore	nilaire obligatoire (artifie 302 x A dy Code général lises tropéts)		Colonno (3) not to	(1) (-1)	
Désignation (de l'entreprise			Neant □"	1	Colonne (3) net: Colon	nne (1) -colonne (2).	
Adresse de l'	'entreprise			/ /	1 \			
					1			
SIRET				/ /				
Durée de l'ex	rercice en nombre de mois * Durée de	l'exercice précédent *	\checkmark	/				
				Exercice N clos le	1			
					1			
	ACTIF	Brut	Amortissements - Provisions	Njet	1			
	From the comment of t	010	012	3	1			
5 Immot	bilisations orelles { Fonds commercial *	014	016		1			
8	lisations corporelles *	014	030		ł			
2	lisations corporeies (1)	020	042		ł			
5	Total I (5	044	048	—	k			
9 14	stères premières, approvisionnements, en cours de production "	nsn	052					
1 1×	archandises *	060	062		ł			
3 0	s et acomptes versés sur commandes	064	066		ł			
8	Clients et comptes rattachés *	068	070		t			
O Cr	tances (2) { Autres * (3)	072	074		t			
Valeurs	mobilières de placement	080	082		t			\
Disponi	bilités	084	086		t		Penser à calculer et reporter les	
Charge	s constatées d'avance *	092	094				·	
	Total I	096	098	4	\vdash		différents totaux de lignes et de	
	Total général (I + II)	110	112		4		_	
	PASSIF			Exercice N NET	Ī		colonnes.	
Control	social ou individuel *		120	1	1			
	de réévaluation		12		1			
40	e légale		120		1			
¢	es réglementées *		130		1			
9	réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvre:	s originales d'artistes vivants) *	131) 133		ł			
1 5	à nouveau		134		t			
Résulta	t de l'exercice		130		1/			
Provisio	ons réglementées		140					
			Total I 143					
Provisions	pour risques et charges		Total II 154			//		
€ Emprun	nts et dettes assimilées		156	5	1	//		
W Avance	s et acomptes reçus sur commandes en cours		164		I	//		
Foumis	seurs et comptes rattachés *		164		Į .	/ /		
Autres	dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice	N:	169) 17:	2	↓ /			
Produit	s constates d'avance		174			/		
\perp			Total III 176					
<u></u>			Total general (I + II + III) 180					

① BILAN - ACTIF DGFIP N° 2050-SD 2021 Designation de l'entreprise Néant 🗆 🕆 SIRET urée de l'exercice en nombre de mois" Durée de l'exercice, précédent " Exercice N clos le TOTAL (I Concessions, brevets et droits similaires

Concessions, brevets et droits similaires

Ponds commercial (1)

Autres jumicolisations incorporeiles

Aviances et acomptes sur immobilisations incorpor Installations techniques, matériel et outiliage industriels 18 g
Mutres immobilisations corponelles
Immobilisations en cours Autres participations TOTAL (II) rodults intermédiaires et finis Marchandises Avances et acomptes versés sur commandes Clients et somptes rattachés (3) * Autres créances (3) Capital souscrit et appele, non versé Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: Disponibilités Charges constatées d'avances (3) * TOTAL (III) (IV) Primes de remboursement des obligations (v) Écarts de conversion actif (VI) TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) Clause de réserve de propriété : Immobilisations :

^{*} Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Tableaux 2033B- 2058 A

COMPATE OF DEALS TAX AND USE OF LIFE	TOUGH (on Hotel			Désignation de l'entreprise
COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXI Designation de l'entreprise	RCICE (en liste)	DGFIP N* 2033-8-SD 2021	T	L RÉINTÉGRATIONS
mulaire obligatoire (article 302 septies A bits du Désignation de l'entreprise de pénéral des amptios)		Exercice N clos le	1	8 Avantages personnels non dédu amortissements à porter ligne ci-de
- RÉSULTAT COMPTABLE Formulaire de	oosé au titre de l'IR 018	@		Autres charges et dépenses son
Ventes de marchandises *	209	210	Barrer Stadionar to Asket de Abarrer	Fraction des loyers à réintégrer dans crédit-beil immobilier et de levée d'option
Biens dont export et liv	alsons 215	214	Penser à indiquer le total de chaque	Provisions et charges à payer no
Production vendue Services *	217	218	cadre.	(cf. tableau n° 2058-B, cadre III) Amendes et pénalités
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours d	production)	222		Reintegrations prévues à l'article 19
Production immobilisée *	,	224		Impôt sur les sociétés (cf. page 9 d
Subventions d'exploitations reques		226	1 / ///	Quote-part Bénéfices réalisés par un personnes ou un QIE
Autres produits		230	1 / //	Moins-values nettes à lor
Total des produ	ts d'exploitation hors TVA (I)	232		Mons-values nettes a lo
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	1 ///	Praction imposable des réalisées au cours d'exercices
Variation de stocks (marchandises) *		236	I ///	
Achats de matières premières et autres approvisionnements " (y compris droits de douane)		238	1 ///	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVN
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *		240	4 ///	Réintégrations diverses à 212 du 6 détailler sur feuillet séparé Carton
	mobiler:)	242	4 ///	DONT* déduits
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *	243	244	4 ///	Réintégration des charges affectées aux Résultat fiscal afférent à l'activité relevant
Rémunérations du personnel *		250	4///	recovered risical americis a naccivité rélévan
Charges sociales (of renvoi 380)		252	\ ///	II. DÉDUCTIONS
Dotations aux amortissements *		254	4 / /	Quote-part dans les pertes subles par un
Dotations aux provisions	II	256	4//	Provisions et charges à payer non dédi- cadre (II)
Autres charges dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	▶ /	
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			4 /	*
	Total des charges d'exploitation (II)	264	4 /	Plus-values nettes à lor
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)		270	4/	pad Illiged
dults financiers (III) 280	Charges financières (V)		<u> </u>	98
dults exceptionnels (IV)		290	A	Autres plus-values imposées
dont amortissements des souscriptions dans des PME Innova (217 octies)	ites (art. 347	300		Fraction des plus-values het
arges exceptionnelles (VI) { dont amortissements exceptionnels de 25 % des consouvelles (art. 39 quinquies D)	tructions 348			Régime des sociétés mères des actions et parts d'intérêts
off sur les bénéfices * (VIII)		306	Report col. 1 bénéfice = ligne 312	Produits de participations inél
BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VIII)		310	Report col. 2 déficit = ligne 314	Déduction autorisée au titre des inv
- RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col.	2 312	314	Report con. 2 denote - light 314	Majoration d'amortissement *
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316		1	Reprise
Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	318	1		of dentreprises en difficulté (art.44 K)
Provisions non déductibles *	322	1		an and septies)
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n* 2033-NOT-SD)	324	1		2 2FU - TE (art. 44 or set octies A)
Divers' dont intérêts excédentaires 247 Ecarts de valeurs liquidatives 249		1		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 P
des optes-ots d'associés 247 sur OPCVM*	330			dynamiser (art. 44 P sexidecies)
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit- bail immobilier et de levée d'option 249	251			Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVI
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de	-			de (a
transport maritime	998		1	4
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entres transport maritime	999			Déductions diverses à détailler / d
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de tra	sport maritime	997		sur feuillet séparé
Entreprises nouvelles (44 sexies) 986 ZFU - TE (44 octies et octies A) 987		342	Report col. 1 bénéfice = ligne 352	0
Reprise d'entreprises en gel JEI (44 sexies A) 989				d d
ZRD (44 terdecles) 127 ZRR (44 quindecles) 138			Report col. 2 déficit = ligne 354.	Déduction des produits affectés aux activ
Bassions d'empio a			(Résultats professionnels. Si non professionnels	III. RÉSULTAT FISCAL
redynamiser (44 duodecles) 991 ZFANG (44 quaterdecles) 345 Investissements outre-mer 344			/ · · · ·	Résultat fiscal avant imputation des défic
BUD (44 sextectes) 992 Zone de développement prioritaire 993			penser à le neutraliser).	
Créance due au titre du report en arrière du déficit 346		350	1 /	Déficits de l'exercice reporté en arrière (e Déficits antérieurs imputés sur les résults
Déduction exceptionnelle (art. 39 decles) 655			1 /	RÉSULTAT FISCAL
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A) 643			1/	* Des explications concernant ces rubriques
© Deduction exceptionnelle (art. 39 decies B) 645			V	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C) 647			1	
Deduction exceptionnelle (art. 39 decies D) 648			1	
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E) 641				Report béné
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) 990			Report col. 1 bénéfice = ligne 370	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G) 649			+ / ' ·	Report défic
SULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Benefice col.1 / Deficit col.2	352	354	Report col. 2 déficit = ligne 372.	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *	356		(Résultats professionnels. Si non	
Déficits antérieurs reportables "	tat:	360	 	
SULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370	372	professionnels penser à le neutraliser).	
s explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD			professionnels penser and neutralisery.	

Si réintégrations et/ou déductions fiscales Penser en faire le détail sur l'extension correspondante aux feuillets.	

2021	N° 2033-B	
	Extension	
Divers à réintégrer		
Libellé		Montant
		G
Divers à déduire		
Libellé		Montant
		C

	Extensions	N° 2058A - 2021 Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)
DETERMINATION DU RESULTAT		
Divers a réintégrer		Montant
Liberie		monan
1		
Divers a déduire		
Libellé		Montant

Tableaux 2033 D - 2058 C

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

DGFIP N° 2033-D-SD 2021

Formulaire obligatoire (a impôts)	rticle 302 se	spties A	this du Code général des	D	ésignation	de l'entrepri	se	_		_		_	. [N	léant	0.	
I RELEVÉ DE	S PROVI	ISION	IS - AMORTISSEN	ENT	S DÉROG	ATOIRES											_
A NATURE DES	PROVISI	IONS			Montant a l'exercice	u début de		Augmentations : dotations de l'exer	cice		Diminutions : reprises de l'exercice		Monte	ant a	Ь	fin	d
	Amortissements dérogatoires						602			604		606					
Provisions réglementées	Dont majorations exceptionnelles de 30 %						603			605		607					
	Autres p	rovisio	ons réglementées "	610			612			614		616			Т		
Provisions pour risq	ues et cha	s .	620			622			624		626			Т		_	
Sur immobilisations			630			632			634		636					_	
Provisions pour	Sur stock	ks et e	en cours	640			642			644		646			Т		_
dépréciation	Sur com	ptes c	lients	650			652			654		656			_		_
	Autres provisions pour dépréciation						662			664		666			_		_
			TOTAL	680			682			684		686			_		_
B MOUVEME		AFF	ECTANT LA	PR	OVISION	POUR	c v	ENTILATION D	DES D	ОТ	ATIONS AUX PROV	/ISIC)NS	ET C	HAF	RGE	S
AMORTISSEMEN	IS DER	UGA	Dotations	_	Repris	44	PAY	ER NON DEDI	UCTIB	LES	S POUR L'ASSIETTE tat du même modèle	DE	LTM	PÔT	(Si	le ca	adr
				705	пери	reo	1				payer, charges social				_		_
							_	fiscales correspo	ondant	es	,-,-,-,-		\vdash		_	_	_
Terrains Constructions		710		715			2			_		_	\vdash		_	_	_
	chniques.	720		725			-	3							_		_
natériel et outiliage inst. générales, agenc		730		735			4						\vdash		_		
aménagements o	lvers	740		745		5							╙				
Matériel de transport		750		755			6										
orporelles		760		765			7						乚				
	TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD							L				
II DÉFICIT							1	II DÉFI	CITS	PRO	OVENANT DE L'APP	LIC	ATIO	N DU	209	C	
Denots restant a re	orter au t	titre di	e l'exercice précédent	982			Re	suitat deficitaire r	elevan	t de	l'article 209 C du CGI	995			Т		_
Déficits transfères de piein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opér sur l'exercice ^a	ations	982 ter		De	eficits étrangers d (artic	es PM le 209	E an	itérieurement déduits u CGI)	996					_
Déficits imputés		_		983	_												
Defloits reportables				984													
Déficits de l'exercice				860													
Total des déficits re	stant à rec	orter		870													
IV DIVERS										_		_	_		_	_	_
Primes et cotisations complémentaires facultatives					facultat de l'ai cotisati l'art. 15 dont	ticle 154	facultatives aux 327					381					_
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *					dont m	ontant dedu	ctible	des cotisations s CSG-CRDS	326			380			_		_
N° du centre de ges	tion agréé				- Contract	vergante		0000 0100				388		Т	Т	П	Γ
Montant de la TVA collectée												374	т	_	_	_	_
		sur h	iens et services (sauf	mmo	oblisations)							378			_		-
Montant des prélève							_			_		399					_
	anemie be	10VIII	ein ne i exhinitatit									099					
	donné d	mit +	a réduction d'impôt p	-dense	au 4 do "-	dialo 228 hi	e de l	OCI pour l'antere	tro de	n nder	00	398	1				

¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.



TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N* 2058-C-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Penser à renseigner le cadre VI – DIVERS 2033D 381 – Primes et cotisations supplémentaires facultatives

380 - Cotisations personnels obligatoires de l'exploitant

388 - N° du centre de gestion agréé

374 - Montant de la TVA collectée

378 - Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)

399 - Montant des prélèvements personnels de l'exploitant

Penser à renseigner cadre TVA ET DIVERS numéro de CGA

YY - : Montant de la T.V.A. collectée

YZ - Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice (sauf immobilisations).

XP - Numéro de centre de gestion agréé de l'exploitant

Dés	Ignati	on de l'entreprise											\Box		Nea	nt 🗖			
		Report à nouveau figurant au blian de l'exercice antérieur				Т	Affectations	- Re	- Réserves légales				ZB						
DAMERS DÉTAL DESPOSTES TAMES ACHATES ET CHARGES EXTERNES ENCAGENEURS S. S. CRIGNES TAMES TAMES ACHATES ET CHARGES EXTERNES ENCAGENEURS S. S. CRIGNES TAMES TAM		celul pour lequel la déclaration est établie	ØC			60	aux réserves	- At	itres rés	erves			ZD	_					
	NES	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel I déclaration est établie	ØD			AFFECTATIONS	Dividendes	_					ZE						
					ECT/	Autres réparti	tions					ZF							
	Record R	Prélévements sur les réserves	ØE			P. P.	Report à nouveau						ZG						
		TOTAL I ØF (N.S. ie total I dolf être égal au total II) TOTAL II 2										ZH							
RE	NSE	IGNEMENTS DIVERS					•						П		Exerc	doe N	N:		
	S S	- Engagements de crédit-ball mobilier		(Précisez des biens	le p	ortx de revien en crédit-ball	t J7			7)	YQ				_		
	SENE	- Engagements de crédit-ball immobiller						_				_	YR	_					
	NGA	- Effets portés à l'escompte et non échus	escompte et non échus														_		
		- Sous-traitance											ΥT	_					
	EXTERN	- Locations, charges locatives et de copropriété		(s en	des loyers des location pou mois)	ΧQ						
SPOSTES	RGES	- Personnel extérieur à l'entreprise																	
STES	CHA	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS						
DESPOST	ATS E	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtage									w								
AIL DE	ES ACH	- Autres comptes	dont cotisations versées aux (organisations syndicales et professionnelles)	ST											
E C	AUTR	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD											ZJ						
	-	- Taxe professionnelle*, CFE et CVAE											YW						
	OTS E	- Autres impôts, taxes et versements assimilés			dont tax	e Int	érieure sur les lers	ZS)	9Z						
	MP T	Total du poste correspon	fant à l	a lign					_				ΥX				_		
Т		- Montant de la TVA collectée											YY						
,	2	 Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours Immobilisations 	de l	exero	ice au titre	de	blens et ser	vices	ne co	nstitua	nt pas	des	YZ						
/		Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale-nominative DSN au titre 2019) *																	
		- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lo	rs de la	a pren	nière option	pou	r le régime sim	pime	d'impos	tion *			øs						
	RS	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison de	somn	-									ZK				%		
	DIVE	- Numero de centre agrée * XP	П	r	Filiale et pa art. 38 II de	rticip	ations (Liste au exe III au CGI)	u table	eau 205 oul, India	9-G-S quer 1	D prévu	e a	ZR						
_	_	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt pré	vue au	4 de	l'article 238	bis	du CGI pour l'e	entrep	rise dor	atrice			RG						
		 Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à am l'article 217 octies du CGI 	ortisse	ment	exceptionn	el ch	ez l'entreprise	Inves	stisseur	dans	le cadre	de	RH						
3ROUPE*		Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	Plus	Plus-values a 15 %					Plus-values à 0 %				JL						
		Plus-values à 19 % JM Imputations									JC								
	8	Groupe : résultat d'ensemble JD	Plus	-value	s a 15 %	JN			Plus-va	alues a	0 %		JO						
	SIM		Plus	values	a 19 %	JP			Imputa	tions			JF						
,	E.	Si vous relevez du régime de groupe : Indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale	n* 38	RET de	e la société n	ère o	tu groupe JJ						П	T	T		П		

^{*} Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-8D

^{*} Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

⁽²⁾ Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Les tableaux OG

Il est demandé de remplir toutes les OG afin de fournir au Centre toutes les informations nécessaires à l'examen du dossier, l'OG libre OGBIC 04 peut vous permettre d'apporter des précisions qui réduiront le nombre de questions.



Nous vous demandons d'être scrupuleux lorsque vous renseignez les tableaux OG afin de permettre un traitement rapide du dossier et éviter les questions.

Tableau OGID00

<u>Identification de l'éditeur et du logiciel comptable</u>: penser à la renseigner si concernée.

Cadre adhérent sans conseil : penser à la renseigner si concernée.

Tableau OGBIC01

Prélèvements personnels insuffisants : mentionner la présence d'autres revenus.

Y a-t-il des véhicules de tourisme : penser à la renseigner si concernée.

Tableau OGBIC02

Penser à indiquer le montant et le mode de traitement (transfert de charge, réintégrations fiscales ou comptable).

<u>Prélèvements de marchandises</u>: s'assurer dans les OG ou les renseignements complémentaires de la présence de ce poste pour certaines professions telles que l'alimentation, l'habillement....

<u>Traitement des frais financiers</u>: penser à traiter ce point en fonction de la situation nette.

<u>CSG non déductible :</u> préciser son mode de traitement

<u>Plus-values</u>: bien reporter sur la déclaration 2031 les exonérations de plus-values et mentionner sur les OG et en annexe les articles appliqués.

OGBIC03 - Contrôle de TVA

- Remarques générales :



- ✓ Les sommes doivent être inscrites en HT.
- ✓ Pensez à remplir la colonne « total HT » dès qu'une ligne est servie.
- ✓ Si franchise de TVA ou exonération totale ou partielle, veuillez le signaler dans l'OGID00.

- Détail des comptes 70 et autres opérations

« **Produits – classe 70** » doivent correspondre aux montants des ventes de marchandises et de production vendue figurant au compte de résultat et à la balance et repartis par taux de tva :

```
    ✓ RS: L. 210 à 218 de la 2033-B;
    ✓ RN: L. FL du 2052;
```

« Si TVA sur la marge » : montant de la marge ;

« Autres opérations (+ et -) » : montant des opérations ne constituant pas de chiffre d'affaires mais entrant dans <u>le champ d'application de la TVA.</u>

<u>Exemple</u> : cessions d'immobilisations, transferts de charges, production d'immobilisations, acquisitions intracommunautaires, autoliquidations et sous-traitance....

- Corrections de début et de fin d'exercice :

- √ Ne pas porter de signe devant les montants sauf pour les lignes « autres » et les comptes clients créditeurs ;
- ✓ En cas de comptes clients créditeurs et débiteurs au bilan, veillez à les dissocier;
- ✓ Les montants inscrits doivent concorder avec ceux présents en balance et au bilan ;

- Régularisations

- « +/- régularisation (N-1) en base » : faire apparaître les régularisations sur bilans antérieurs ;
- « Base HT taxable » : total des opérations imposables inscrites en amont ;
- « Base HT déclarée » :
- ✓ Inscrire le montant total déclaré sur les CA3 ou CA12 durant l'exercice (y compris le montant du CA exonéré de TVA) ;
- Si les dates de CA12 ou de CA3 trimestrielles ne concordent pas avec celles de l'exercice, merci de de retraiter ce décalage de CA dans l'OG et de le préciser dans le cadre « Remarques » ;

- Calcul de la TVA à régulariser :

Base HT taxable

- Base HT déclarée
- = Écart en Base x taux de tva
- = TVA à régulariser



- « Solde des comptes de TVA » : inscrire le solde des comptes de TVA en date de clôture de l'exercice.
- « Régularisation de la TVA collectée [...] » : préciser sur quelles déclarations ont été effectuées les régularisations, et pour quels montants et nous transmettre la déclaration de tva correspondante avec le détail.
- « Remarques » : explication des écarts en base et régularisations effectuées ou à effectuer. Veuillez détailler les régularisations tva collectée tva déductible ainsi que la présence de tva à régulariser restant des exercices antérieurs.

Tableau OGBIC04

<u>Loi MADELIN</u>: vous devez vérifier la déductibilité en fonction des plafonds en vigueur (cf. grille de calcul sur le site internet du OMGA74) et indiquer le détail sur l'OGBI04. **Répartition par nature** (prévoyance, retraite, perte d'emploi) **et par associés des cotisations sociales facultatives Madelin**.

Détail des Charges et Produits exceptionnels.

Détail des charges à payer, produits à recevoir.

Détail des charges et produits constatés d'avance.